

**FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION
ET DE LA GUIDANCE EN MATIERE DE SEXUALITE ,
VIE AFFECTIVE ET PROCREATION**

Educatrice et formatrice - Educateur et formateur
en santé sexuelle et reproductive
Conseillère et conseiller en planning familial

Cours 2004- 2006

**En partenariat avec les Services de formation continue des
Universités de Lausanne et Genève
et le Centre d'études et de formation continue *cefoc* à Genève**

ORGANISATION

Cette formation validée par la Fondation **PLANeS**¹ est organisée, sous l'égide d'un Conseil de la formation, par les associations professionnelles **ASCPF**² et **ARTANES**³, les **Services de Formation continue des Universités de Genève et de Lausanne** et le Centre d'études et de formation continue **cefoc**.

Le Conseil de la formation réunit des représentants de PLANeS, de l'ASCPF, de l'ARTANES et des employeurs cantonaux ; il est chargé de définir les niveaux d'exigence et les objectifs de la formation en vue de l'acquisition des compétences professionnelles.

OBJECTIF

La formation a pour but d'acquérir des compétences sur le plan conceptuel, méthodologique et relationnel, dans les domaines de l'éducation sexuelle et de la guidance en matière de vie affective, sexualité et procréation. Le programme proposé s'oriente vers l'approche de publics diversifiés (âge, culture, situation sociale et familiale).

STRUCTURE DE LA FORMATION

La formation comprend deux phases :

- **l'Année I** (voir annexe 1) offre une approche bio-psycho-sociale et éthique de la sexualité et de la procréation.
Les cours sont dispensés par des enseignants des Universités de Lausanne et Genève en collaboration avec des praticiens.
L'obtention du Certificat de cette Année I est une condition d'accès à l'Année II.

Cette année est également ouverte à tout professionnel concerné par une pratique traitant de la vie affective et sexuelle, même s'il n'a pas le projet de poursuivre en deuxième année.

- **l'Année II** (voir annexe 2) offre une approche pratique de la pédagogie, de l'animation et du conseil en matière de sexualité et procréation.
Les stages supervisés s'effectuent dans le cadre de cours d'éducation sexuelle et dans des centres de planning familial. Des sessions d'analyse de pratique ainsi que des cours spécifiques à l'éducation sexuelle ou au conseil en planning familial complètent cet apprentissage professionnel dispensé par des intervenants du cefoc et des praticiens du terrain.

PUBLIC CIBLE

- **Le Certificat de formation continue** de l'Année I s'adresse à tout professionnel désireux d'améliorer ses compétences de communication dans les domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation et pouvant justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum.
- **Le certificat de formation professionnelle** en éducation sexuelle ou en planning familial (en 2 ans) s'adresse à des personnes au bénéfice d'une formation préalable de niveau universitaire ou HES ou jugé équivalent, désireuses d'intervenir dans les domaines de l'éducation sexuelle et du planning familial.

¹Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive

² Association suisse des conseillers-ères en planning familial

³ Association romande et tessinoise des animateurs-trices en éducation sexuelle

CRITERES D 'ADMISSION

Les candidat-e-s à la formation professionnelle en 2 ans doivent :

- être en possession d'un diplôme de niveau HES ou jugé équivalent ou d'une licence universitaire
- pouvoir attester d'une pratique professionnelle de 3 ans minimum
- maîtriser la langue française (orale et écrite)
- âge indicatif : 26-42 ans

Lorsque la formation de base ne correspond pas aux exigences décrites ci-dessus, une procédure de demande d'équivalence, basée sur une reconnaissance des compétences acquises, peut être menée auprès d'un centre de bilan dans le but de permettre l'examen de la candidature. Ce bilan de compétences est à la charge des candidats.

CERTIFICATION

Année I : les candidat-e-s ayant obtenu des évaluations suffisantes dans les trois modules programmés obtiennent *un Certificat de Formation continue Guidance et éducation en matière de sexualité, vie affective et procréation des Universités de Lausanne et Genève*⁴.

Année II : les candidat-e-s qui ont satisfait aux exigences de validation des cours, des stages et du travail final obtiennent *un Certificat professionnel post-grade de la santé sexuelle et reproductive (option Education sexuelle ou Planning familial)* délivré par le cefoc.

PLANeS confère le **titre professionnel d'Educateur-trice et formateur-trice en santé sexuelle et reproductive** (anciennement Animateur-trice en éducation sexuelle) **ou de Conseiller-ère en planning familial**, par la validation de ces deux certificats.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le/la candidat-e fournit à la Commission de sélection un dossier comprenant :

- un curriculum vitae accompagné des documents usuels
- un exposé manuscrit de ses motivations à la formation et de ses objectifs dans une perspective professionnelle.

Il ou elle participe ensuite à un processus de sélection .

Le nombre de candidat-e-s à la formation professionnelle est limité en fonction des possibilités de places de stage offertes en deuxième année et des impératifs de la formation.

INSCRIPTION

Envoi du dossier	février-mars 2004
Entretien de sélection	mars-mai 2004
Admission des candidat-e-s	mai-juin 2004

L'entrée en deuxième année est conditionnée à l'obtention du certificat GESVAP. Toute personne ayant obtenu le certificat de l'Année I ou se trouvant au bénéfice d'une formation jugée équivalente par le Conseil de la formation peut se porter candidate à la formation professionnelle en éducation sexuelle ou en planning familial jusqu'à 6 ans après l'obtention du certificat I .

FINANCES D'INSCRIPTION

Frais de dossier (à charge des candidat-e-s)	Fr. 200.-
Année I (à confirmer)	Fr. 5'500.- à 5'800.-
Année II (à confirmer)	Fr. 5'000.- à 5'300.-

⁴ abrégé : GESVAP

MODALITES PRATIQUES (voir annexe 3)

Année I

Les cours sont répartis en 3 modules de 3 thèmes chacun et totalisent 256 heures sur 32 jours. 16 sessions de un, deux ou trois jours ont lieu sur des fins de semaine (jeudi à samedi) de fin septembre à juin. Un travail personnel équivalent environ à 250 heures est requis.

Lieux des cours :

- Université de Lausanne (Dorigny), pour le premier et le dernier module
- Université de Genève pour le deuxième module .

Année II

Les cours et analyses de pratique sont organisés sur 20 jours, de septembre à juin, en fin de semaine (vendredi-samedi), à Lausanne. Une session résidentielle de 3 jours est organisée à l'extérieur au mois d'octobre.

Les stages pratiques se déroulent sur 26 jours (1jour ou 2 demi-jours par semaine, de septembre à juin). Ils ont lieu :

- dans des centres de planning familial urbains et hospitaliers de 2 cantons différents pour chaque candidat-e
- dans des établissements scolaires de différents niveaux en collaboration avec les équipes cantonales d'Education sexuelle.

Des travaux personnels sont requis à deux reprises en cours d'année et un rapport de stage est rédigé en fin de formation.

ADRESSES

Des informations complémentaires sur la formation des éducateurs et formateurs/trices en santé sexuelle et reproductive ou des conseillers et conseillères en planning familial peuvent être obtenues auprès de :

Pour le Planning familial :

Mme Françoise Méan
Conseillère en planning familial
Fondation Profa
1003 Lausanne
Tél : 021/ 312 25 93
Fax : 021/ 323 51 00
mean@profa.org

Pour l'Education sexuelle :

Mme Monique Weber
Adjointe au Service d'
Education sexuelle Profa
1003 Lausanne
Tél : 021 / 320 37 75
Fax : 021/ 323 52 00
weber@profa.org

ou auprès des Services de Planning familial ou d'Education sexuelle des cantons romands et du Tessin (voir liste d'adresses sur le site de la fondation PLANeS : www.plan-s.ch)